



Mariage franco-algérien, procédure consulat de France

Par **abderahman**, le **27/03/2008** à **23:52**

salamalaykoum.

je m'appelle abderahman, je suis de nationalité française, marié. ma femme est algérienne et je me permets de vous écrire, pour demander les procédures exactes de demande de visa long séjour auprès du consulat de France à Oran.

J'entends beaucoup de versions différentes, je voudrais savoir la vraie démarche à suivre. Je me suis marié en Algérie mais après être passé devant le juge, est-ce que le livret de famille est acceptable? et en attendant une réponse du consulat pour un visa long séjour, peut-il être demandé un visa court séjour? qu'est-ce que la France exige? les lois changent tellement vite que je ne sais plus comment je dois m'y prendre à part demander un rendez-vous au consulat. essayez de me répondre avec le plus de clarté possible.

merci à vous

jazakoum'Allah kheir.

Par **choknad**, le **28/03/2008** à **14:04**

salem Alikoum, moi je réside aussi à Oran.

Avec mon mari, on vient d'avoir le livret de famille français (on a envoyé le dossier à Nantes fin décembre pour la transcription).

Moi je suis en France, et mon mari est en Algérie. Avant hier, il a appelé le consulat d'Oran, il lui a dit que pour un visa regroupement familial, il fallait prendre un RDV au consulat. Il a réussi à en avoir un pour le 7 août CHALLAH.

et il doit se présenter ce jour-là pour déposer le dossier pour la demande de visa.

la façon de procéder es différent selon le consula.

Par **abderahman**, le **01/04/2008** à **01:14**

merci pour ta réponse chokonad.je devrai m'y prendre tot pour le r.v, bon courage a vous pour la suite inch'allah

Par **choknad**, le **01/04/2008** à **09:35**

oui di lui dapeler le plu to posible . ces le 1573 le numéro pour appeler d'Oran. tien moi au couran pour la date qu'il t'on donné j'aimerai savoir jusqu'a quel date il en sont pour les rendez vous. merci ALLAH Y SAHEL

Par **salem25**, le **01/04/2008** à **10:53**

salut tou le monde, je veu just vous repondre paske moi je sui passé de cette procedure et je sui en france a coté de ma femme. voila je me sui marié en algerie le 15 janvier 2008, on a deposer la demande de la transcription de notre mariage, livret de famille recu 3 semaines apres, j'ai pri un RDV pour la demande de visa au consulat de france a alger, visa recu 6 jours apres.

visa de famille de francais, carte de sejour a solliciter dans les 2 mois suivée l'arrivé en france. voila

alors si vous a vez le livret de famille francais c'et le plus essentielle pour la demande de visa. si vous avez des autres kestions n'hesitez pas

Par **choknad**, le **01/04/2008** à **14:50**

salu et bienvenu sur ce forum. merci pour tes renseignements.

Par **MiledSonia**, le **01/04/2008** à **16:48**

merci salem

on aimerai bien savoir es que tu as fait le ccm ou pas ? es que tu a contacté nantes pour ta transcrption ou pas ? parceque tu as vraiment de la chance moi je suis marié 1 mois apres toi le 25 fevrier et ça fait 3 semaine exactement qu'il ont mon dossier sans reponse ni rien.

voila merci de me donné la façon que je puisse les contacté.

Par **alisya**, le **12/09/2008** à **16:15**

salem 25 vous dites que vous etes passés par cette étapes svp veuillez me guidé mon marie est algérien et il a la nationalité française on a célébré notre mariage le 5 août 2008 après il est rentré en France pour faire les démarches auprès de Nantes il lui ont envoyé le dossier en réclament la copie intégrale de l'acte de mariage délivré par la mairie nous on a fait notre mariage par le notaire

cette copie est impossible de l'avoir svp dites moi votre dossier il comportés quoi et combien de temps dois je patienter pour être enfin avec mon époux svp répondez moi voilà mon mail je suis perdue et je ne sais pas quoi faire

Par **pesos**, le **05/11/2008** à **15:12**

bjr madame je vois que vous avez fait le bon choix, moi et ma femme en fait la même chose que vous es ce que je veux savoir si vous avez passé à la mairie d'Oran ou au consulat es de mon côté est ce que je fais l'acte au consulat au lieu de la mairie

je vous remercie madame

bon courage

Par **pesos**, le **05/11/2008** à **15:19**

bjr salem 25 je vois que tu fais les démarches bien comme il faut es maintenant tes avec ta femme c'est bien jte félicite, tu c'es moi je fais ce que tu fais pour les début

moi d'Oran es ma femme française d'origine algérienne je c'es pas si je dois passer à la mairie pour l'acte ou au consulat ya des gens qui mon die tu passe au consulat mieux que la mairie si tu peu m'aider

es jte remercie d'avance es bon courage

Par **pesos**, le **05/11/2008** à **15:24**

re bjr salem c'es encore moi juste 1pti truck je vais te donner ma boîte msn comme ça tu pourra si tu peu bien sûr me répandre ou bien quand garde le contacte parce que je suis un peu stressé es je c'es pas encore par ou commencé j'enrai bien que celle k1 me guide je vous remercie :

pesos124@hotmail.com